

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

**Demande d'implantation d'une plateforme logistique par la société JGM PARTNERS
Commune de Janneyrias**

Présentée par

Siège social : société JMG PARTNERS - 13 rue du docteur Lancereaux – 75008 PARIS

Par arrêté préfectoral n° DREAL-DDPP-IC-2021-03-12 du 15 mars 2021 une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du mardi 6 avril 2021 à 14h00 au vendredi 7 mai 2021 à 18h00.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de cette enquête sont :

a) une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre la décision.

b) un permis de construire : le maire de Janneyrias est l'autorité compétente pour prendre la décision.

Pendant la durée de l'enquête publique unique, le dossier de demande d'autorisation environnementale et le dossier de demande de permis de construire comprenant chacun, notamment, une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sont consultables :

- **en mairie de Janneyrias, siège de l'enquête**, sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- **sur le site internet à l'adresse suivante :**
<http://pc-icpe-batimentlogistique-zonedesalonique.enquetepublique.net>

Pendant la durée de l'enquête publique unique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- **sur le registre d'enquête**, mis à la disposition du public en mairie de Janneyrias
- **par courriel** à l'adresse suivante :
pc-icpe-batimentlogistique-zonedesalonique@enquetepublique.net, jusqu'au vendredi 7 mai 2021 à 18h00
- **sur le registre dématérialisé** à l'adresse suivante:
<http://pc-icpe-batimentlogistique-zonedesalonique.enquetepublique.net>, jusqu'au vendredi 7 mai 2021 à 18h00
- **par voie postale** à la mairie de Janneyrias, siège de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition du public à la mairie de Janneyrias, siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet : <http://pc-icpe-batimentlogistique-zonedesalonique.enquetepublique.net>

Le commissaire-enquêteur, Madame Pénélope VINCENT-SWEET, consultante en environnement, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Janneyrias, aux jours et heures suivants :

- mardi 6 avril 2021 de 14h00 à 17h00
- samedi 10 avril 2021 de 09h00 à 12h00
- mercredi 28 avril 2021 de 15h00 à 18h00
- vendredi 7 mai 2021 de 15h00 à 18h00

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur les projets peut être demandée auprès de :

- Société JMG PARTNERS : M. Méryl GAGNIERE (Tel: 01 40 75 01 27 – Mél : m.gagniere@jmgpartners.fr)
- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.99 – Mél : ddpp-ic@isere.gouv.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de Janneyrias, sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr) et sur le site internet: (<http://pc-icpe-batimentlogistique-zonedesalonique.enquetepublique.net>) pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.